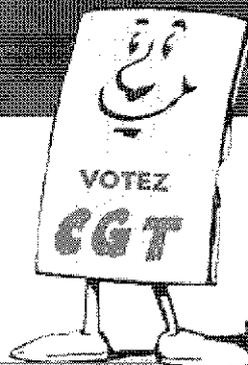


Elections professionnelles DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE



→ **ELECTIONS au Comité Technique d'Établissement (CTE)**

⇒ Améliorer nos conditions de travail, mieux prendre en charge les patient.e.s, les résident.e.s de nos établissements du sanitaire et du social, pouvoir conjuguer vie professionnelle, vie sociale et vie familiale, poser nos vacances sereinement, ne plus être rappelé.e.-s sur nos repos, nos RTT... Nous aspirons toutes et tous à prendre soin et à travailler dignement.

Pour cela, nous devons disposer de moyens matériels et humains à la hauteur des missions de service public qui sont les nôtres.

Depuis plusieurs années, les réformes qui s'accumulent portent atteinte au bon fonctionnement de notre système de santé : restructurations, fermetures de services, ateliers ou établissements...

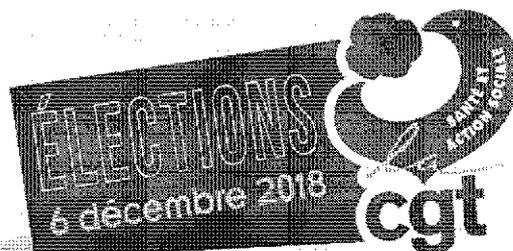
⇒ AGIR POUR D'AUTRES CHOIX ÉCONOMIQUES

Les difficultés rencontrées par la population, les patients, les assurés sociaux s'aggravent : dépassements d'honoraires, déserts médicaux ou encore manque de moyens humains et matériels dans les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux... Ces situations sont induites par les choix et décisions politiques de gouvernements qui démantèlent et sacrifient tous les services publics.

■ Par son action, dans chaque mouvement, au sein de nos établissements mais aussi avec les usagers, la CGT est porteuse de propositions concrètes pour réorganiser le système de santé et exiger de meilleures conditions de travail pour tou.te.s les professionnel.le.s pour une meilleure prise en charge des patient.e.s et résident.e.s.

■ Pour changer la donne, l'implication de chacun.e de nous est essentielle ! Cela ne pourra se faire sans VOUS et la première action à mener en ce sens, c'est de voter pour les représentant.e.s de la CGT au Comité Technique d'Établissement !

Le 6 décembre, vous êtes appelé.e.s à élire vos représentants.e.s au Comité Technique d'Établissement (C.T.E). Ce rendez-vous est un événement majeur pour la vie démocratique de nos établissements. En votant pour la CGT, vous exprimerez le choix d'un vote d'actions, de revendications et d'avancées sociales.



Fonction Publique Hospitalière

LE 6 DÉCEMBRE 2018, VOTEZ CGT !

→ Avec vous, pour vous, dans l'intérêt de tous les personnels et des usagers, les élu.e.s CGT s'engagent pour l'amélioration des conditions de vie et de travail de tou.te.s !

Le 6 décembre,
votez pour les listes des
candidat.e.s CGT au CTE !



Elections professionnelles



Fonction Publique Hospitalière



■ Qu'est-ce que le Comité Technique d'Établissement ?

Le CTE est l'instance de représentation de l'ensemble des personnels. Il est présidé par le chef d'établissement et le secrétariat est assuré par un.e représentant.e du personnel. Cette instance est informée et/ou donne un avis sur tous les aspects de la vie de l'établissement :

- l'organisation du travail
- les horaires et les roulements
- le budget et son suivi
- le projet social
- la formation professionnelle
- le bilan social
- les critères de répartition des primes
- les créations, les suppressions, les transformations de services...

Le CTE se réunit au moins une fois par trimestre

■ Qui vote ?

Tous les personnels non médicaux, qu'ils soient soignants, administratifs ou techniques, titulaires, stagiaires et contractuels, emplois aidés, etc.

*Pas une seule voix
ne doit nous manquer,*

**Le 6 décembre 2018,
votez CGT !**

En votant pour la CGT, je fais le choix d'élu.e.s qui interviennent localement pour changer les choses. Des élu.e.s qui :

- vous informent, vous consultent et effectuent les comptes rendus de réunions
- interviennent auprès de la Direction et des pouvoirs publics (A.R.S, élus politiques...),
- mettent vos préoccupations à l'ordre du jour du CTE.

Engagé.e.s, militant.e.s dans le syndicat CGT, elles et ils préparent collectivement chaque intervention :

- en s'informant sur les projets gouvernementaux en cours,
- en se renseignant sur les situations dans les services,
- en se formant pour mieux intervenir...

**Autant d'atouts
qui permettent à vos élu.e.s
CGT de mener au mieux leur
activité.**

*La CGT, première organisation
syndicale dans la Fonction
publique hospitalière,
porte vos exigences que ce soit
en matière d'emplois, de salaire,
de respect et de développement
des qualifications, de formation
professionnelle, de conditions
de vie et de travail,
d'organisation du travail...*

*Le 6 décembre, votez pour les listes des
candidat.e.s CGT au CTE !*